Downloaded from: justpaste.it/10qdo

Réparttion des revenus par foyer fiscal dans le Var

D'après les données fournies par le ministère de l'Économie et des Finances, les Varois du littoral sont plus riches que ceux du Haut Var. En tête, Ramatuelle, Saint-Tropez, Le Rayol-Canadel

Les habitants du littoral sont bien plus riches que ceux du Haut Var, et ce n'est pas une surprise. A partir des données fournies par le ministère de l'Économie et des Finances pour 2014, il est possible de dessiner la carte des revenus mensuels moyens par foyer dans chaque commune varoise (lire les repères).

Les ménages les plus aisés se trouvent autour du Golfe de Saint-Tropez. Avec 3498 € de revenu mensuel moyen par foyer. Ramatuelle arrive largement en tête de ce «classement La commune compte 1469 foyers fiscaux, dont 764 sont imposés. Saint-Tropez arrive juste derrière (3059 €) suivie par Le Rayol-Canadel (3005 €).

Revenu moyen établi à 2107€

Si la richesse se concentre au bord de mer, les moins fortunés vivent dans les montagnes du Haut Var. Et particulièrement dans le petit canton de Comps-sur-Artuby. où sont situées les trois communes avec le revenu mensuel moyen le plus modeste, inférieur à 1500 E. Il s'agit de Le Bourguet (1141 €), Bargème (1306 €) et Trigance (1384 €), qui ensemble ne comptent qu'un peu plus de 200 foyers fiscaux, dont moins de 50 sont imposés. Dans le Var, le revenu moyen par ménage s'établit à 2107 E. A l'exception de Six-Fours (2210 €) et Saint-Raphaël (2511 €),
les habitants des communes les plus peuplées du département n'atteignent pas cette moyenne, avec un revenu moyen par ménage de 1828 € à Toulon, 1802 € à La Seyne, 2075 € à Hyères, 2004 € à Fréjus et 1984 € à Draguignan.

ISF: Saint-Raphaël en pôle position

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) concerne les contribuables dont le patrimoine s'élève à plus de 1,3 million d'euros.
Les données fournies portent uniquement sur les communes de plus de 20000 habitants

ayant plus de 50 redevables à l'ISF, il n'est donc pas possible de savoir combien de foyers varois y sont assujettis.

En revanche, parmi ces villes, Saint-Raphaël est en première position avec 769 ménages redevables de l'ISF pour un patrimoine moyen d'un peu plus de 2.4M€. Elle est suivie par Toulon avec 675 ménages pour un patrimoine de 2.4ME.

Les autres communes correspondant à ces critères et qui comptent des contribuables payant l'ISF sont (2) Draguignan (201 contribuables) Fréjus (381). Hyères (538), La Garde (94), La Seyne (169), La Valette (99). et Six-Fours (245).

1. Ces données ont été calculées â partir du revenu fiscal de reference des foyers fiscaux en 2014 divisé parle nombre de foyers fiscaux, et ramenées â un revenu mensuel.
2. Par ordre alphabétique.

Source: Nice Matin VERONIQUE GEORGES vgeorges@nicematin.fr